



Madame, Monsieur,

Nous vivons une situation inédite. La crise provoquée par le Covid-19 a obligé l'ensemble des acteurs économiques à stopper leurs activités. Cela a des conséquences très directes pour notre projet Bretagne Très Haut Débit puisqu'un grand nombre de chantiers alors en cours ont été arrêtés. En lien avec les entreprises concernées, nous travaillons sur divers scénarios de reprise afin de limiter au maximum les retards provoqués par cette crise.

Ces circonstances exceptionnelles ont aussi obligé un grand nombre de Bretonnes et de Bretons à travailler depuis chez eux. Ce travail à distance a mis au jour les graves différences entre les territoires en termes d'accès à internet. Celles-ci rendent ainsi notre projet d'apporter un internet à très haut débit via la fibre optique encore plus indispensable.

L'horizon de 2026 pour la fin des travaux dans toute la région peut sembler très loin pour des citoyens ne bénéficiant que de 1 ou 2 Mbits/s. C'est pourquoi les élus du comité syndical se sont saisis de ce sujet. Des travaux de modernisation du réseau cuivre ont été menés en Centre-Bretagne. Une deuxième vague de montée en débit a également été votée. 30 000 foyers bénéficieront d'une connexion plus confortable à la fin de ces travaux.

A la crise sanitaire que nous connaissons s'ajoutera aussi une crise économique. Aussi, le projet Bretagne Très Haut Débit participera à sa hauteur, au maintien et même à la création d'emplois. De nombreuses PME bretonnes sont mobilisées dans ces travaux que ce soit pour la fourniture de matériaux (armoires de fibre optique par exemple), que pour les chantiers eux-mêmes ou encore les études.

Outre cela, la clause sociale – qui prévoit de réserver 550 000 heures de travail à des personnes éloignées de l'emploi – entre concrètement en action. Les premières personnes sont entrées en formation début février pour 10 mois. A l'issue, ce peut être un CDI dans un secteur d'avenir qui les attend.

Loïc Chesnais-Girard,  
Président de la Région Bretagne,  
Président de Mégalis Bretagne

## À LA UNE

### Des montées en débit avant la généralisation de la fibre



Armoire de montée en débit, déployée lors de la première tranche de travaux entre 2014 et 2015

Conscients des faibles débits de connexion internet existant encore sur certains territoires bretons, les collectivités bretonnes ont décidé la réalisation de nouvelles montées en débit. Une première vague avait eu lieu entre 2014 et 2015 qui avait bénéficié à plus de 50 000 foyers bretons.

Cette fois, ce sont 150 opérations disséminées sur le territoire qui sont prévues d'ici fin 2021. A la fin des travaux, plus de 30 000 foyers bretons supplémentaires bénéficieront du haut débit.

La montée en débit consiste à remplacer les réseaux historiques (cuivre) situés entre les sous-répartiteurs et les nœuds de raccordement abonnés (NRA) par des fibres optiques, afin d'améliorer les débits des foyers, qui continuent à être raccordés à ces sous-répartiteurs par le réseau cuivre téléphonique.

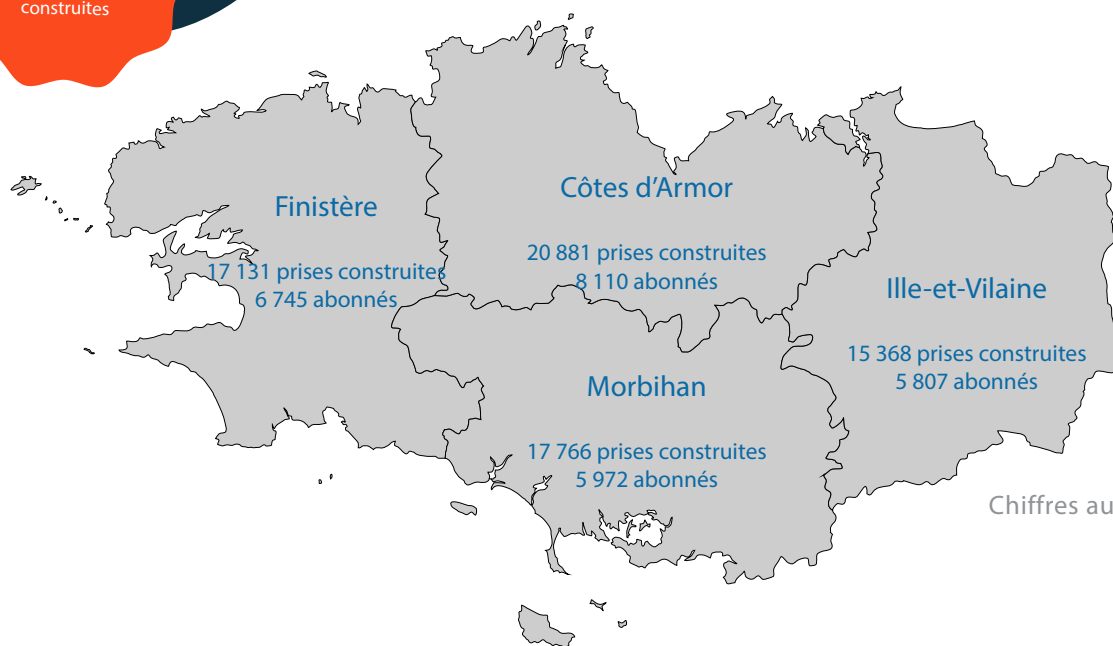
Les premières études sont actuellement en cours et les travaux vont bientôt démarrer sur les territoires concernés.

La réalisation d'une montée en débit n'est qu'une solution temporaire dans l'attente du déploiement de la fibre optique jusqu'à l'abonné.

Ces opérations sont financées à 100% par les collectivités bretonnes.

71 146

nombre de prises  
construites



## LES DÉBITS S'AMÉLIORENT EN CENTRE BRETAGNE

Avant l'arrivée de la fibre optique, certaines opérations ont été proposées aux Intercommunalités afin d'améliorer le réseau ADSL dans certaines zones particulièrement mal desservies. Ainsi, plusieurs opticalisations de NRA-ZO ont été menées, notamment en Centre-Bretagne. C'est le cas dans les communes de La Ferrière, Saint-Tugdual, Guéhenno, Guégon, La Croix-Helléan, ...

Ces opérations consistent à remplacer le câble de cuivre situé entre le central téléphonique et l'armoire (NRA-ZO) par de la fibre optique. Les clients sont, quant à eux, toujours raccordés au cuivre mais voient leur débit boosté.

Au total ce sont 23 opérations situées en Côtes d'Armor et Morbihan. Les financements sont répartis de cette manière : 50% pris en charge par l'EPCI, 25% par le Département et 25% par la Région.

L'investissement des collectivités bretonnes pour ces opérations s'élève à 2,2M€.

## CONVENTIONNEMENT DU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE EN FAÇADE

Le déploiement de la fibre optique se fait suivant les infrastructures existantes.

Dans les centres bourgs, la fibre optique peut passer sur les façades des maisons dont il convient dans un premier temps d'identifier les propriétaires.

Une fois l'identification réalisée, une convention est envoyée par l'entreprise de travaux aux propriétaires afin que ces derniers autorisent le passage de la fibre.

En cas de refus ou d'absence de réponse, c'est tout le déploiement dans le secteur qui sera gelé, le temps que la situation se débloque. La médiation entre les propriétaires devient alors essentielle pour la suite du déploiement.

## ASSISES DU PROJET BRETAGNE TRÈS HAUT DÉBIT

A l'invitation du Président de Mégalis Bretagne, Loïg Chesnais Girard, quatre réunions départementales se sont tenues au cours des derniers mois :

- Le 5 décembre matin à Garlan (29)
- Le 5 décembre après-midi à Grâces (22)
- Le 4 février à Pontivy (56)
- Le 5 février à Iffendic (35)

Près de 400 élus (conseillers municipaux et communautaires, maires, conseillers départementaux et régionaux, parlementaires) ont assisté à ces assises, au cours desquelles l'ensemble des sujets relatifs au projet BTHD ont été abordés : retards des travaux, mobilisation des élus pour les futurs travaux, ...

De nouvelles réunions de ce type seront organisées à l'automne avec les équipes issues des élections municipales et intercommunales de mars 2020.



*Assises BTHD à Grâces (22) le 05/12/19*

## EXTENSION/DENSIFICATION DU RÉSEAU

Une fois le déploiement de la fibre optique terminé dans une commune, de nouveaux projets peuvent voir le jour, sous l'impulsion de la municipalité ou d'acteurs privés :

- construction d'un lotissement,
- division d'une habitation en plusieurs appartements,
- agrandissement d'un Pôle santé,
- ...

Ces projets n'ont pas pu toujours être anticipés au déploiement initial de la fibre optique. Ces nouvelles installations ne sont donc pas éligibles immédiatement à cette technologie.

Si jamais vous êtes confronté à ce cas, il vous suffit de contacter le syndicat mixte via le formulaire de contact sur le site internet, ou l'exploitant du réseau (THD Bretagne), et de décrire votre projet. Les travaux seront alors pris en charge par THD Bretagne, et financés par Mégalis Bretagne.

# ZOOM SUR CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTÉ

## Fiche d'identité :

Président : Gérard Corrignan

Nombre d'habitants : 43 000

Nombre de communes membres : 19



## 3 QUESTIONS À GÉRARD CORRIGNAN MAIRE D'EVELLYS, PRÉSIDENT DE CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTÉ



### Quelle a été l'implication de la communauté de communes dans le projet Bretagne Très Haut Débit ?

Les élus du territoire de Centre Morbihan Communauté ont toujours été convaincus de la nécessité de mutualiser les moyens des collectivités bretonnes pour développer dans les meilleures conditions un programme de déploiement du Très Haut Débit.

Face aux diverses technologies existantes, il nous est apparu comme le choix de la raison, un choix fiable, stable et maîtrisé.

Aussi, nous avons toujours souhaité être acteur de la construction de ce projet, acteur de sa gestion en participant activement à la création de Mégalis et en y siégeant. Les questions techniques peuvent être parfois complexes, mais l'important c'est la stratégie que l'on développe, celle de l'accès pour tous au très haut débit dans les meilleurs délais.

### Quelles ont été vos priorités dans la territorialisation des trois phases du projet ?

Les priorités ont été simples à déterminer. En effet, il fallait être pragmatique et efficace, le choix a donc été naturel :

- Favoriser dans une première étape, les zones urbaines concentrées, pour faire bénéficier au plus grand nombre l'accès au très haut débit dans le laps

de temps le plus court possible ;

- Desservir dans le même temps les parcs d'activités industriels ou équipements publics pour lesquels le très haut débit est devenu vital ;
- Puis ensuite drainer l'ensemble du territoire.

Nous avons également fait le choix d'investir dans les opticalisations de NRA-ZO et de montées en débit pour des secteurs connaissant des débits très faibles.

Nos priorités étaient donc claires, et presque totalement atteintes ; seules certaines zones ont dû être décalées pour des raisons techniques.

### Quels sont les projets sur votre territoire en lien avec l'arrivée de la fibre optique ?

Le projet, ou plutôt la réalisation la plus emblématique indissociable du « Très Haut Débit » est l'incubateur d'entreprises « Hub Enerco », qui a vocation à accueillir des projets d'entreprises, start-ups, à connotations technologiques et environnementales. Sans la fibre optique, le projet, opérationnel depuis la fin de l'année dernière, n'était même pas concevable, à tel point que le premier incubé travaille sur un projet de réseau de proximité de stockage de données bas carbone.